

20 bis, rue Barthélemy d'Anjou
92100 Boulogne-Billancourt

Boulogne-Billancourt, le 11 mars 2022

Objet : Réponse à la consultation sur le projet de position de la CNIL sur les caméras intelligentes

Madame, Monsieur,

J'ai étudié avec soin la consultation que vous avez adressée à l'ensemble des entreprises et citoyens français sur les caméras intelligentes.

Vous avez pris en compte une grande partie des informations que nous vous avons transmises, notamment lors de notre audition le 14 octobre 2021. Je tiens à vous exprimer ma gratitude pour la disponibilité et l'écoute dont vous avez fait preuve tout au long de l'année 2021. Sans elles, le développement de l'entreprise Digeiz et celui de nombreuses autres sociétés françaises aurait été impossible.

Digeiz continue de travailler activement à nourrir les échanges entre la CNIL et les entreprises des caméras intelligentes, notamment par mon implication à la présidence du groupe de travail « IA de confiance » au sein de l'Alliance pour la Confiance Numérique. Les commentaires qui nous semblaient importants sont tous intégrés dans la synthèse qui vous a été adressé par X. Ce retour est la voix de la filière.

Je fais le vœu que cette dynamique d'échange entre la CNIL et les entreprises françaises se poursuive pour qu'émergent, en France, des acteurs souverains du numérique. Ensemble, nous œuvrons à la compétitivité de la nation française.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

DIGEIZ

Société par actions simplifiée au capital de 2346 euros

Siège social : 47, rue Marcel Dassault – 92 514 Boulogne Billancourt Cedex

Adresse de correspondance : 20 bis, rue Barthélemy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt

812 674 695 R.C.S Nanterre